

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'EMPLOI ET DE L'INFRASTRUCTURE

FAVORISER L'ESSOR DE L'ONTARIO

GUIDE DE DISCUSSION POUR LE PLAN
FAIRE PROGRESSER L'ONTARIO – EN DEHORS DE LA RGTH





Message du ministre

Favoriser l'essor de l'Ontario

Notre gouvernement investira des sommes sans précédent dans l'infrastructure au cours de la prochaine décennie. Nous sommes conscients que la croissance globale de l'Ontario repose en grande partie sur l'économie des régions. C'est pourquoi nous voulons satisfaire les besoins de chaque collectivité de la province, avec votre aide.

Nous sollicitons votre avis sur la forme que doivent prendre les initiatives de notre plan *Faire progresser l'Ontario*, dont l'objectif est de bâtir des infrastructures essentielles et un réseau de transport intégré à l'échelle de la province. Nous disposons d'un budget d'environ 15 milliards de dollars pour les routes, les ponts, le transport en commun et d'autres infrastructures essentielles des collectivités de l'Ontario situées hors de la région du grand Toronto et de Hamilton (RGTH).

Comme le souligne le présent document, une partie de ces 15 milliards de dollars contribue déjà à la création d'importants projets dans les collectivités de l'Ontario. Toutefois, il reste une bonne part des fonds à octroyer. Nous voulons investir cet argent dans votre région, et le plus tôt sera le mieux. Nous avons besoin de votre aide pour nous assurer que les investissements répondent aux besoins locaux et soutiennent la croissance économique de votre région.

Personne ne connaît votre collectivité mieux que vous. C'est pourquoi nous souhaitons collaborer avec vous pour concevoir des initiatives qui contribueront à créer des emplois et à favoriser la productivité, la croissance économique et la prospérité.

Le présent guide de discussion est le point de départ de notre processus de consultation. Nous tiendrons également une série de tables rondes régionales cet été pour trouver une façon d'adapter les objectifs de *Faire progresser l'Ontario* à vos besoins.

C'est l'occasion rêvée de faire entendre votre voix pendant le processus d'élaboration de programmes d'infrastructure qui pourraient véritablement changer les choses dans votre collectivité.

J'ai hâte d'entendre vos idées. Je sais qu'en travaillant ensemble, nous atteindrons les meilleurs résultats pour tous.

Veillez agréer mes plus sincères salutations.

Le ministre du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure,

Brad Duguid

Qu'en pensez-vous?

Nous voulons nous assurer que les initiatives en matière d'infrastructure répondent aux besoins particuliers des collectivités de chaque région.

C'est ici que vous entrez en scène.

Nous souhaitons obtenir l'avis des régions, des collectivités, des partenaires autochtones et du secteur privé pendant le processus d'élaboration de nouvelles initiatives dans le cadre du plan *Faire progresser l'Ontario – En dehors de la RGTH*.

Nous présentons ci-dessous des questions d'ordre pratique pour lancer les discussions. Vous pouvez y répondre par écrit ou à l'occasion des tables rondes régionales qui se tiendront cet été.

POURQUOI INVESTIR DANS L'INFRASTRUCTURE?

Nous investissons des sommes sans pareil dans l'infrastructure pour suivre le rythme de croissance de l'Ontario et pour assurer sa prospérité.

Pour être concurrentiels dans un marché mondial, nous devons faire en sorte que les produits entrent sur le marché rapidement et que les personnes puissent se déplacer efficacement et en toute sécurité dans toute la province.

Nous avons donc prévu des fonds spéciaux dans le plan *Faire progresser l'Ontario – En dehors de la RGTH*.

Nous investirons dans l'infrastructure moderne dont nous avons besoin pour créer des emplois et pour soutenir la croissance économique régionale, aujourd'hui et pour les générations à venir.

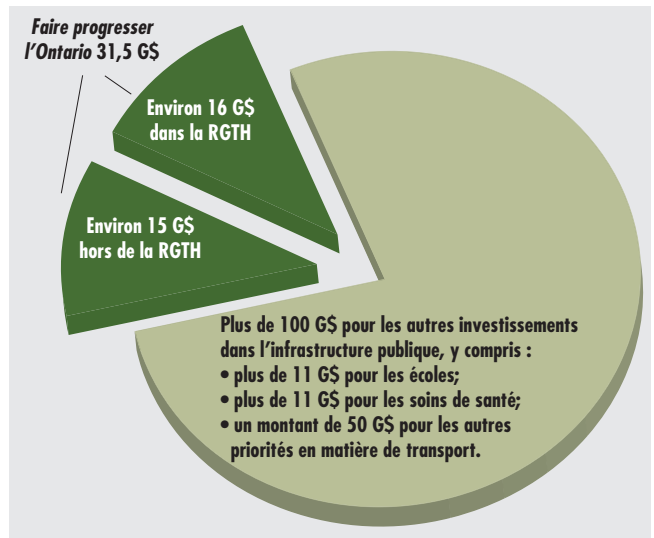
QUE FAIT L'ONTARIO POUR SOUTENIR L'INFRASTRUCTURE?

Le gouvernement ontarien investit plus de 130 milliards de dollars sur dix ans dans l'infrastructure publique – le plus important investissement dans l'infrastructure de toute l'histoire de l'Ontario – dans le cadre du plan *Construire ensemble*. Ces fonds représentent plus de 110 000 emplois chaque année en moyenne dans le domaine de la construction et dans les industries connexes.

Cet argent servira à créer de meilleures écoles et de meilleurs hôpitaux, des routes et des ponts plus sûrs, ainsi qu'un transport en commun plus efficace.

Une part non négligeable de l'investissement total, soit 31,5 milliards de dollars, est allouée au plan *Faire progresser l'Ontario*. L'objectif de ce plan est d'améliorer le transport en commun et le réseau de transport ainsi que de soutenir les autres projets d'infrastructure prioritaires dans la province au cours des dix prochaines années.

FIGURE 1 – Faire progresser l'Ontario inscrit dans le plan d'infrastructure de la province, qui se chiffre à plus de 130 milliards de dollars sur dix ans



Nous sommes déterminés à bâtir des infrastructures et à soutenir la croissance économique d'une manière qui soit juste et qui réponde aux besoins essentiels de l'ensemble de la province. Les fonds du plan *Faire progresser l'Ontario* sont divisés en deux sommes distinctes : environ 16 milliards pour la région du grand Toronto et de Hamilton (RGTH) et environ 15 milliards pour les secteurs situés à l'extérieur de la RGTH. Le financement est calculé en fonction du nombre d'habitants selon des données de Statistique Canada, pour la RGTH et pour les autres régions. Cela signifie, par exemple, que les fonds recueillis à Thunder Bay ne seront pas investis dans les infrastructures du centre-ville de Toronto.

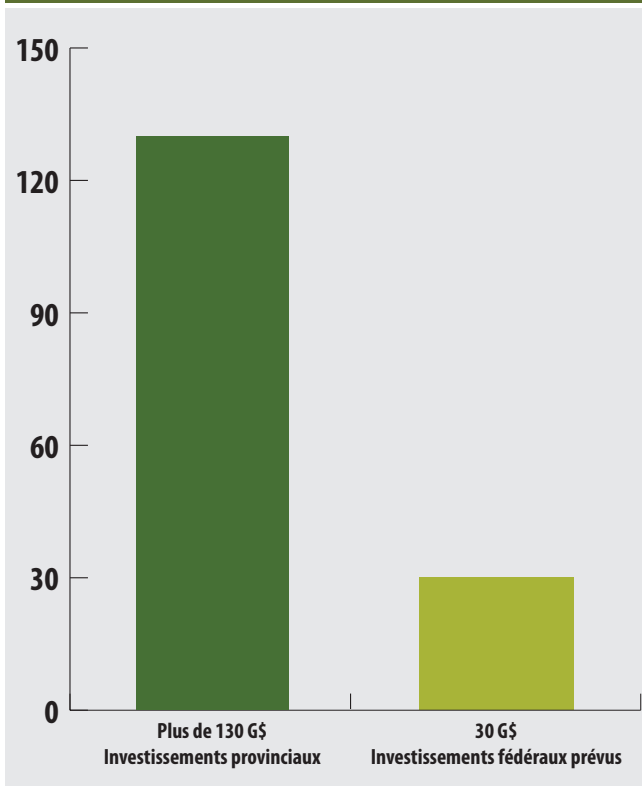
UN PARTENAIRE FÉDÉRAL FORT

L'Ontario continue de solliciter la contribution du gouvernement fédéral sous forme d'un financement stable et à long terme pour l'infrastructure de la province.

Dans le dernier budget fédéral, seulement 5,75 milliards de dollars de plus sur dix ans ont été alloués aux programmes d'infrastructure existants dans l'ensemble du pays. Le total des investissements du fédéral en matière d'infrastructure pour les dix prochaines années s'élève approximativement à 81 milliards de dollars à l'échelle nationale, loin derrière le budget de 130 milliards de l'Ontario. Pourtant, le gouvernement fédéral bénéficie de la croissance économique découlant de ces investissements dans l'infrastructure.

Ce dernier a la capacité d'augmenter la somme de ses investissements en infrastructure pour favoriser la prospérité et pour créer des emplois partout au Canada. Il devrait nouer des partenariats avec les provinces et les territoires afin d'accroître les investissements dans l'infrastructure publique et, ainsi, améliorer la compétitivité économique du pays.

FIGURE 2 – Investissements fédéraux et provinciaux dans l'infrastructure de l'Ontario sur 10 ans



EN QUOI CONSISTE LE PLAN FAIRE PROGRESSER L'ONTARIO – EN DEHORS DE LA RGTH?

Dans le cadre de ce plan, environ 15 milliards de dollars pourront être injectés dans les routes, les ponts, le transport en commun et les autres infrastructures essentielles à l'extérieur de la RGTH.

Nous sommes déjà au travail

Le plan *Faire progresser l'Ontario – En dehors de la RGTH* est déjà appliqué dans la province :

Allocation annuelle de 100 millions de dollars dans le cadre du Fonds ontarien pour l'infrastructure communautaire afin d'aider les petites collectivités et les collectivités rurales et du Nord à construire et à réparer des infrastructures essentielles. La moitié du financement est versée annuellement aux collectivités, dès maintenant, selon une formule équitable et transparente. L'autre moitié est attribuée au moyen d'un processus de demandes; 78 projets ont été annoncés en février 2015.

Allocation de 272 millions de dollars sur 10 ans pour soutenir les projets des collectivités de moins de 100 000 habitants, de concert avec le gouvernement fédéral et son Fonds des petites collectivités.

Allocation d'un milliard de dollars pour le développement des infrastructures de transport stratégiques dans la région du Cercle de feu.

Investissements dans le transport :

- Élargissement de tronçons supplémentaires de la route 11/17 entre Thunder Bay et Nipigon.
- Création d'un nouveau tracé pour la route 7 entre Kitchener et Guelph.
- Amélioration de l'autoroute 401 à London et de l'autoroute 417 à Ottawa.
- Soutien au projet de prolongement de Maley Drive à Sudbury. En décembre 2014, l'Ontario a proposé au gouvernement fédéral de partager les coûts du projet dans le cadre du *Fonds Chantiers Canada*.
- Lancement d'une évaluation environnementale pour une liaison ferroviaire à grande vitesse reliant Windsor, London, Kitchener-Waterloo et Toronto.

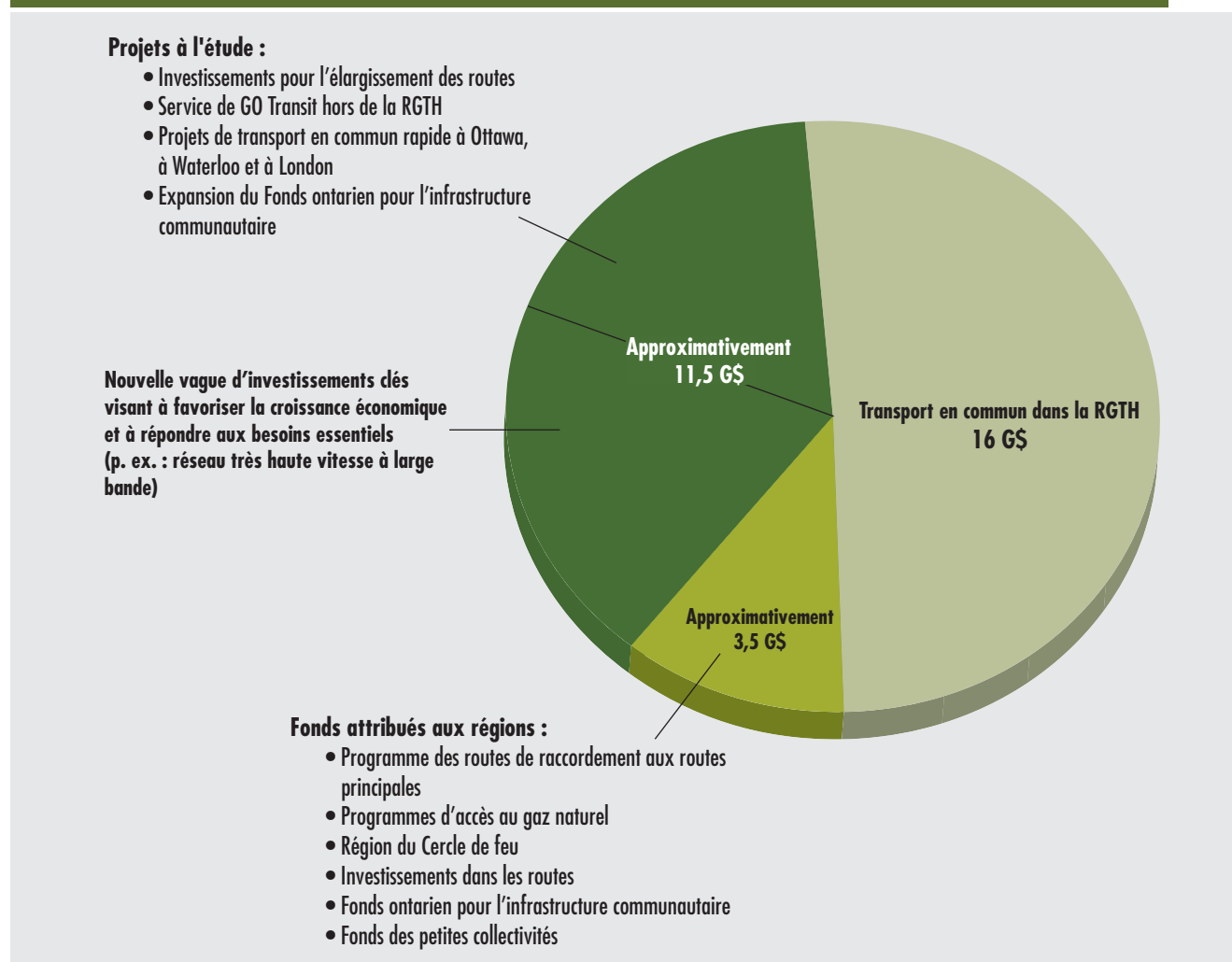
Allocation de 62 millions de dollars pour soutenir le Plan d'action de la rivière des Outaouais.

Allocation annuelle de 15 millions de dollars pour le nouveau Programme des routes de raccordement aux routes principales, qui contribue financièrement à la construction et à la réfection des routes municipales qui relient les collectivités aux routes provinciales.

Les fonds restants

Le montant restant du plan *Faire progresser l'Ontario – En dehors de la RGTH*, soit environ 11,5 milliards de dollars, sera alloué au moyen d'un processus pensé pour donner la priorité aux projets qui répondent aux besoins urgents en matière d'infrastructure et qui génèrent les meilleures retombées économiques, sociales et environnementales. Certains projets sont déjà dans la ligne de mire du plan. Nous vous demandons votre avis sur la façon de concevoir ce processus afin de prendre en compte vos conseils pour choisir les projets.

FIGURE 3 – Faire progresser l'Ontario : environ 15 milliards de dollars pour l'infrastructure en dehors de la RGTH

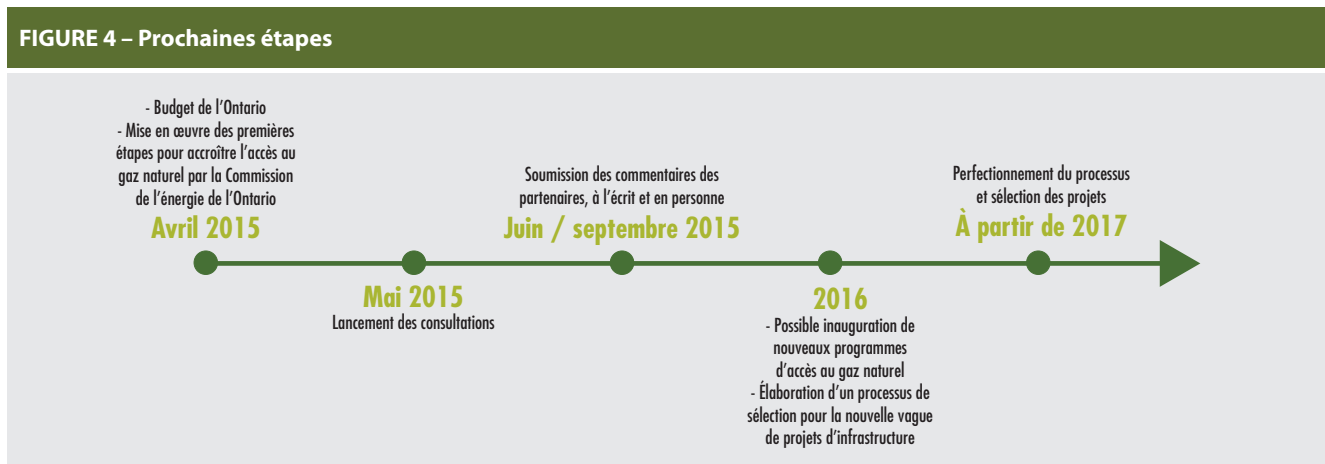


CRÉATION DE PROGRAMMES D'ACCÈS AU GAZ NATUREL

L'Ontario s'est engagé à créer un Prêt pour l'accès au gaz naturel et une Subvention pour l'accès au gaz naturel et le développement économique, dans le but de favoriser les partenariats entre les collectivités et les services publics pour l'accès au réseau de gaz naturel. Étendre l'accès au gaz naturel à toutes les régions de la province peut contribuer à attirer de nouvelles industries, à stimuler la croissance économique, à offrir plus de choix aux consommateurs et à soutenir les producteurs agricoles. Nous voulons connaître votre avis sur ces programmes.

PROCHAINES ÉTAPES

Le présent guide de discussion marque le coup d'envoi du processus de consultation. Nous sommes maintenant prêts à entendre ce que vous, qui êtes nos partenaires à l'échelle de la province, avez à dire. À la lumière de vos commentaires, nous travaillerons à la mise en œuvre des programmes d'accès au gaz naturel et à la création du cadre d'établissement des priorités pour les futurs investissements en infrastructure. La figure suivante présente les prochaines étapes.



PRINCIPES DIRECTEURS

Nous sommes conscients que chaque région a des besoins qui lui sont propres, et c'est pourquoi nous souhaitons connaître votre opinion; nous pourrions ainsi élaborer des politiques et des programmes qui tiennent compte de ces besoins. D'après les commentaires des principaux intervenants et de nos partenaires municipaux, nous savons qu'il n'existe pas de solution unique. Chaque région doit surmonter des défis différents et tenir compte de divers facteurs, comme les restrictions budgétaires, les partenariats existants, les profils variés des municipalités et les répercussions du changement climatique.

Nous respecterons les principes directeurs ci-dessous tout au long du processus de consultation et nous vous encourageons à faire de même.

<p>Collaboration</p> <ul style="list-style-type: none"> Les principaux partenaires collaborent et échangent les leçons apprises pour les nouveaux programmes. 	<p>Données probantes</p> <ul style="list-style-type: none"> Retenir les projets sur la base de recherches et des analyses de rentabilité. Outils essentiels : plans de gestion des ressources.
<p>Interdépendance</p> <ul style="list-style-type: none"> Tenir compte de la nature intégrée des régions, des collectivités et de l'infrastructure de l'Ontario. 	<p>Importance des résultats</p> <ul style="list-style-type: none"> Sélectionner les projets ayant les meilleurs résultats et qui, idéalement, entraînent des avantages économiques, sociaux et environnementaux.
<p>Ouverture aux solutions audacieuses</p> <ul style="list-style-type: none"> Ne pas écarter les solutions novatrices; réaliser des investissements en capital, par exemple. 	<p>Priorité aux régions</p> <ul style="list-style-type: none"> Prendre des décisions fondées sur les priorités des régions plutôt que sur celles de chaque collectivité.
<p>Investissements collectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Prendre en considération les diverses responsabilités des partenaires, y compris les obligations financières. 	<p>Souplesse et adaptation</p> <ul style="list-style-type: none"> Prendre en considération les situations financières imprévues ou les autres contraintes. S'attaquer au changement climatique.

Questions de discussion

Il est maintenant temps de lancer la discussion. Voici quelques questions pour orienter vos commentaires sur l'élaboration de nouvelles initiatives dans le cadre de *Faire progresser l'Ontario – En dehors de la RGTH*.

De quoi devrions-nous tenir compte au moment de prendre des décisions sur les nouveaux programmes d'infrastructure et de prioriser certains investissements?

- Quel type de projets d'infrastructure pourrait générer de réelles occasions de croissance économique dans votre collectivité?
- Quelques principes directeurs sont énoncés à la page précédente; en auriez-vous d'autres à suggérer?

Éléments à prendre en considération :

- La planification des investissements dans l'infrastructure du plan *Faire progresser l'Ontario – En dehors de la RGTH* est toujours en cours.
- Le processus d'attribution nous permettra de cerner les priorités les plus urgentes en matière d'infrastructure dans les régions.
- Les principes directeurs énoncés à la page précédente pourraient être utilisés dans la conception de ce processus. Si vous avez déjà eu à évaluer la priorité de projets d'infrastructure, veuillez décrire le processus utilisé.
- Vos conseils et les renseignements sur vos collectivités nous aideront à évaluer les nombreuses propositions. Par exemple, est-ce qu'un projet de réseau haute vitesse à large bande soutiendrait avantageusement les entreprises et la croissance économique de votre région, comparativement aux investissements traditionnels dans l'infrastructure?

Qu'aimeriez-vous trouver dans nos nouveaux programmes d'accès au gaz naturel?

- Y aurait-il de réels avantages économiques pour votre région ou votre collectivité si celle-ci avait un meilleur accès au gaz naturel?
- Comment peut-on faire en sorte que les programmes se greffent aux outils en place pour aider les collectivités à accéder au gaz naturel?

Éléments à prendre en considération :

- L'accès au gaz naturel peut contribuer à stimuler l'économie en attirant de nouvelles industries dans la province, en diminuant les coûts du transport commercial, en favorisant la prospérité des producteurs agricoles et en offrant aux consommateurs de nouveaux choix énergétiques.
- L'accès au gaz naturel sera maximisé au moyen d'une approche progressive. La Commission de l'énergie de l'Ontario attend des demandes pour des projets d'élargissement de l'accès, y compris des idées pour assouplir les règlements. De plus, les programmes de prêts et de subventions, comme le Programme de prêts d'Infrastructure Ontario ou le processus de la Commission de l'énergie de l'Ontario, soutiendront les projets que les ressources existantes ne peuvent appuyer à elles seules.

Quels sont vos projets à long terme pour votre réseau de transport? Comment le plan *Faire progresser l'Ontario* peut-il y contribuer?

- Quels projets de transport en commun proposés desserviraient le mieux votre collectivité, tout en offrant des avantages économiques?
- Auriez-vous la possibilité de collaborer avec les collectivités voisines pour concevoir un projet de transport en commun intermunicipal?
- À quoi devrait ressembler un réseau routier moderne et efficace pour relier facilement les régions et les collectivités?

Éléments à prendre en considération :

- L'Ontario prend des décisions sur les investissements dans le transport et les routes sur la base d'analyses de rentabilité qui lui permettent d'évaluer et de retenir les projets selon des données probantes.
- Les collectivités devraient envisager de divulguer les analyses de leurs propositions de projets de transport en commun afin d'appuyer ou de justifier la décision d'engager des investissements.
- Vos projets soutiennent-ils directement l'amélioration de l'infrastructure routière et la création d'un réseau de transport intégré?

Comment peut-on soumettre des commentaires?

Votre aide est essentielle pour donner forme aux futurs programmes et initiatives de l'Ontario. Merci de prendre le temps de nous communiquer vos idées et vos conseils. L'avis de partenaires clés, comme vous, nous aidera à obtenir les meilleurs résultats possible pour les collectivités de la province.

Veillez soumettre vos commentaires en ligne ou à l'occasion des tables rondes régionales qui se tiendront sous peu.

Si vous utilisez la voie électronique pour envoyer vos commentaires, veuillez le faire à l'adresse ontario.ca/consultationsurlinfrastructure, au plus tard le 18 septembre 2015.